



Les Issambres - Le Village - La Bouverie
ROQUEBRUNE
SUR ARGENS

Roquebrune-sur-Argens, le

08 AOUT 2023

Service adressage - recensement

Tél : 04 94 19 59 59

Affaire suivie par : Silvana NAPOLI

Nos Réf : JC/PT/EMG

Objet : Recensement 2024

P.J. : Fiche de poste agent recenseur

Madame, Monsieur,

Le recensement INSEE de la population est prévu du 18 janvier au 24 février 2024. A ce titre, la Commune est chargée de l'organisation et de la réalisation de la collecte des questionnaires sur son territoire, à savoir : le Village, la Bouverie et les Issambres.

Ce recensement nécessite le recrutement de plusieurs agents. A cet effet, si vous souhaitez candidater, je vous demande de bien vouloir d'une part, recueillir l'aval de votre responsable hiérarchique et d'autre part vous assurer d'être en mesure de vous libérer pour les deux demi-journées de formation obligatoires dispensées par l'INSEE, prévues début janvier 2024.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'être agent recenseur nécessite d'être disponible pour la tournée de reconnaissance qui aura lieu avant le 18 janvier 2024, mais également pour effectuer les enquêtes durant la période de recensement. La tournée de reconnaissance et les enquêtes seront effectuées en dehors de vos heures de travail.

Chaque agent recenseur sera accompagné par le coordonnateur communal et devra lui rendre compte de l'avancement des enquêtes plusieurs fois au cours de chaque semaine.

Vous trouverez en pièce jointe la fiche de poste correspondante qui vous apportera des précisions sur les qualités requises nécessaires à cette mission de recensement.

Enfin, vous voudrez bien indiquer dans votre lettre de candidature votre préférence concernant la quantité de logements à recenser : soit compris entre 50 et 150 ; soit compris entre 151 et 250.

Je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire et par délégation,

Pascale TESSONNEAU

